**LA IVE RÉPUBLIQUE**

Fondée en 1946, à la suite de la Libération de la France, la IVe République est marquée par son instabilité gouvernementale (18 gouvernements de 1946 à 1958), ses ministères se succédant encore plus vite que sous la IIIe République (1870-1940).

La IVe République est un régime parlementaire.

Le régime doit faire face aux minorités parlementaires qui lui sont hostiles par principe : à gauche le Parti communiste français, à droite les gaullistes du RPF (Rassemblement du Peuple Français).

Les gouvernements sont formés par les partis de la « troisième force » (socialistes, démocrates-chrétiens et centristes) qui constituent des coalitions de circonstance et des gouvernements ad hoc. Une fois le problème résolu, la coalition se dissout. D'un gouvernement à l'autre, ce sont généralement les mêmes personnalités qui se succèdent, à des postes identiques ou différents.

La IVe république a néanmoins permis à la France de se redresser très vite et de se moderniser.

**Naissance de la république**

2 conceptions politiques – celle du général de Gaulle qui veut imposer à la France un système politique basé sur un pouvoir exécutif fort, tandis que les partis de gauche (communistes, socialistes) et du centre (chrétiens-démocrates du MRP) préfèrent un régime à un pouvoir législatif fort – ils veulent renouer avec la tradition de la IIIe république.

Le gouvernement provisoire formé en 1944 est présidé par Charles de Gaulle, mais l’Assemblée constituante est dominée par la gauche et les partis centristes.

En 1945, le premier projet de constitution est rejeté par l’Assemblée constituante. Le deuxième projet constitutionnel proposé par la gauche est approuvé par référendum le 13 octobre **1946**. Le gouvernement provisoire est remplacé par les institutions de la nouvelle République.

Charles de Gaulle, qui aurait souhaité un régime à dominante présidentielle plutôt que parlementaire, quitte le gouvernement.

Le régime respecte le **tripartisme** (communistes, socialistes, MRP) jusqu'en 1947. Or l’Europe est divisée en deux blocs, c’est le début de la guerre froide qui aura de l’impact sur la politique intérieure de la France.

**1947 :** Les syndicaux proches du Parti communiste français condamnent le plan Marshall (projet américain de reconstruction économique de l’Europe) et le pays est secoué par une vague de grèves. La France craint une guerre civile. Les communistes, exclus du gouvernement, ont pourtant échoué à s’emparer du pouvoir. Mais ils joignent les gaullistes pour tenter de déstabiliser le régime.

**Institutions internationales**

La France choisit le camp occidental et adhère à l'**OTAN** en **1949**. Elle se réconcilie aussi avec l'Allemagne de l'Ouest et fonde sur l’initiative de Jean Monnet et Robert Schuman la **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier** en **1950** qui regroupe outre la France et l'Allemagne de l'Ouest les pays du Benelux et l’Italie - c’est le début du processus d’intégration européenne à caractère supranational.

La France accomplit de rapides progrès dans les domaines social et industriel : taux de croissance économique élevé, modernisation de l’économie - les Trente glorieuses (30 années de croissance économique).

Les succès économiques poussent les pays de la CECA à signer le traité de Rome en **1957** qui fonde la CEE (**Communauté économique européenne**). L'autre traité de Rome signé le même jour institue le soi-disant Euratom (Communauté européenne de l‘énergie atomique). Ces deux institutions à l'origine de l'actuelle Union européenne.

**Politique coloniale**

La France est affaiblie par la guerre, son prestige est noirci par la défaite de 1940. Elle perd le respect des habitants de son empire colonial – la IVe république doit faire face à plusieurs mouvements d’émancipation des peuples colonisés - en Afrique noire (Madagascar notamment), au Maroc, en Tunisie, mais surtout en Indochine et en Algérie.

**La guerre d’Indochine (1946-1954)**

La guerre éclate en 1946 à l'appel du parti communiste vietnamien de Hô Chi Minh. Les Vietnamiens soutenus par les Chinois et les Soviétiques, les Français par les Américains qui, eux, combattent en Corée (1950-1953).

Les Français incapables d’étouffer le soulèvement et de vaincre les troupes des indépendantistes. Ils sont battus après la chute du camp de Diên Biên Phu en **1954**.

La conférence de Genève sur l'Indochine et la Corée, organisée en 1954, se clôture par le retrait définitif de la France de l'Indochine – le Viêt-nam est divisé en deux parties (par le 17e parallèle du nord) ce qui aboutira plus tard à la deuxième guerre d’Indochine appelée la guerre de Viêt-nam.

**La guerre d’Algérie (1954-1962)**

Encouragés par les événements d'Indochine, les indépendantistes algériens du FLN (Front de libération nationale) déclenchent le 1er novembre **1954** leur guerre d'indépendance. La France accorde une pleine indépendance au Maroc et à la Tunisie en 1956. Mais elle refuse de quitter l’Algérie qui compte un million de colons européens.

Les Américains ne comptent plus de soutenir les empires coloniaux après la fin de la guerre de Corée, ils condamnent l’action de la France et de la Grande-Bretagne qui veulent empêcher l’Égypte de nationaliser le canal de Suez en **1956** et organisent une opération aéroportée (**crise de Suez)** le 5 novembre 1956. Les Français veulent en finir avec le président égyptien qui soutient les indépendantistes algériens. Mais ils doivent se retirer presque aussitôt sous la pression des Soviétiques et des Américains.

Or, en Algérie, la guerre s’accentue, le FLN commet des attentats contre les civils, l’armée française y réagit par la torture. Les Français, fatigués par cette guerre et choqués par la violence y liée commencent à accepter l’idée de se retirer de l’Algérie. Mais cela reste inacceptable pour l’armée, pour les nationalistes (la plupart des gaullistes) et surtout pour les Français vivant en Algérie que l’on appelle les « pieds-noirs ».

En **1958**, la France est proche d’une guerre civile. Les gouvernements incapables de mettre fin à ce conflit, ils craignent une intervention de l’armée en France après le putsch d’Alger (général Massu crée un Comité de Salut Public) – tous s’adressent à la seule personnalité politique qui soit capable de résoudre cette situation – **le général de Gaulle**.

Celui-ci s’est retiré de la vie politique en 1946. Il ne veut pas accepter le régime parlementaire de la IVe république. Maintenant, il saisit cette occasion pour imposer à la France un nouveau régime. Il accepte de se poser à la tête de la France sous condition de faire voter une nouvelle constitution qui devrait instaurer en France un régime semi-présidentiel. Cette constitution est approuvée par un référendum au mois de septembre 1958. C’est le début de **la Ve république** qui dure jusqu’à nos jours.

**1958-1961** les attentats perpétrés par le FLN ne visent plus uniquement les Français d‘Algérie, la violence s‘étend aussi sur le territoire de la Métropole. La France intensifie la pression militaire. Sur le plan militaire, les indépendantistes sont au bout de la défaite, mais sur le plan politique, c‘est la défaite de la France – la guerre coloniale violente est vivement critiquée en France, mais aussi à l‘étranger ce qui affaiblit la position de la France.

Le général de Gaulle qui veut mener une politique étrangère ambitieuse s‘en rend compte et commence à évoquer le droit à l‘autodétermination des Algériens – les pieds-noirs y réagissent par une insurrection en **1960** (semaine des barricades) et fondent l‘**Organisation de l‘armée secrète (OAS)** qui commet des attentats en France, plusieurs putschs des généraux se suivent – la guerre devient une sorte de conflit franco-français.

La France décide de se retirer de l‘Algérie pour mettre fin à cette guerre quasi civile – elle négocie avec le FLN ce qui aboutit à la signature des **accords d‘Évian** en **1962.** Les accords sont ensuite approuvés par un référendum. L‘Algérie acquiert son indépendance.